VENTE A L'ENOAN

Spear & Escoffier.

CONTINUATION DE LA

VENTE DE LA

SUCCESSION LANGLES.

Positivement et Emphatiquement

Chacune des propriétés sera vendue au dernier et plus fort enchérisseur sans limite.

Ne manquez pas d'assister à la vente si vous désirez faire des BARGAINS.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune,

LUNDI, LE 17 JUIN 1901.

A midi, il sera vendu à leurs

BUREAUX ET BOURSE,

No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Franklin autrefois St. Pierre, Basin autrefois St. Jean, Gravier et Perdido. leditlot de terre est désigné par le No 9. et mesurant trente pieds de face sur la rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido; cent dix huit pieds sept pouces et demi de profondeur sur le côté de la rue Perdido, ou sur la ligne de division du lot No 8, cent dix huit pieds, six pouces et trois quarts d'un pouce sur la ligne le séparant du lot No dix ou sur le côté vers la rue Gravier, et trente pieds de largeur dans le fond ou le dit lot No 9 est borné par les lots Nos trois et quatre dudit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage ayant quatre chambres deux cabinets au rez de chaussée; une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres. petite galerie, latrine, citernes. etc., loué à $25 par mois et connus par les numéros municipaux 422 et 424 rue Franklin.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt neuf dans l'ilet numéro trois cent quatre, ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido, sur cent vingt six pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Perdido et cent vingt six pieds quatre pouces et sept lignes sur le côté le plus près de la rue Gravier.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde ayant quatre chambres deux cabinets au rez-de-chaussée; deux chambres dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, citerne, cabinets, cour dans le fond, etc. Connu par les Nos municipaux 426 et 428 rue Franklin. Loué à $25 par mois.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Louis; lesdits lots mesurent trente pieds de face sur la rue Dauphine. par cent vingt pieds de profondeur, tout en mesure française.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à un étage, contenant 3 chambres de chaque côté, aussi une cuisine à deux étages en briques avec 3 chambres audessus, et deux chambres au dessous en tout; citernes, cabinets, etc. et connus par les numéros municipaux 509 et 511 rue Dauphine. Louée à six locataires pour $25 50 par mois.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St Louis; ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, contenant quelque quatre chambres, citerne cabinets, etc., et portant les numéros municipaux 513 et 515 rue Dauphine, vacant.

5° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Remparts St-Claude et St-Antoine; le dit lot de terre mesurant, en mesure anglaise, trente-et-un pieds onze pouces de face à la rue Bagatelle sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre les rues Remparts et St-Claude, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre.

Les améliorations consistent en une maison double en bois contenant deux chambres, et un cabinet de chaque côté et cuisine avec deux chambres de chaque côté, citerne, etc., connus par les Nos municipaux 1730 et 1732 rue Bourbon, vacant

6° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Montégut, Clouet, Dauphine et Bourgogne mesurant, en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Montégut sur quarante et un pieds six pouces et six lignes de profondeur

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages contenant cinq chambres et une bâtisse dans le fond avec une chambre, connu par le numéro municipal 815 rue Montégut. vacant.

7° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Orléans, Royale et Bourbon, mesurant, en mesure américaine, trente neuf pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue St-Pierre, par quatre vingt quatre pieds six pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot portant le numéro municipal 723 rue St Pierre.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à deux étages ayant au rez de chaussée quatre grandes chambres, un cabinet, une office; à l'étage superieur quatre grandes chambres, galerie; une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant six chambres, grande citerne, cabinets, hydrants, grand corridor avec entrée, etc. connue comme le numéro 723 rue St Pierre et louée au taux de $30 par mois.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, St Louis, Chartres et Decatur, désigné par la lettre B. No 2; ledit lot mesurant vingt pieds onze pouces de face à la rue Conti sur soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, le tout connu comme No 509 rue Conti, vacant

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, bon pour un commerce en gros ou en détail.

9° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District de cette ville que le lot décrit ci-dessus, auquel il touche dans le même ilet désigné par la lettre C No 1; le dit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces de face sur la rue Conti par soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, le tout connu comme le No 507 rue Conti. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, bon pour un commerce de commission ou pour les produits de l'ouest; loué $18 par mois.

10° Un certain lot de terre. ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Dauphine, Conti et Bourgogne, mesurant, en mesure française, trente pieds de face sur la rue Conti, par cinquante pieds de profondeur, portant le numéro municipal 911 rue Conti.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage contenant en tout qua-

VENTES A L'ENOAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

tre chambres, et une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres en haut et deux chambres en bas, cabinet, citerne, hydrant, etc. Un côté loué $8 par mois, la cour $4 par mois, l'autre côté vacant.

11° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Philippe et Dumaine, mesurant cinquante neuf pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Bourbon sur quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de face sur la rue St Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage et mansarde, en ardoises, formant l'encoignure des rues St-Philippe et Bourbon, contenant quatre grandes chambres au rez de-chaussée et deux chambres et un cabinet dans la mansarde; citerne. lieux d'aisance, etc; aussi une bâtisse en bois, adjoignant à la susdite sur la rue Bourbon, occupée par un ferblantier; aussi trois bâtisses en briques à deux étages, connues par les numéros municipaux 806 808 810 rue St-Philippe; No 806 contenant une chambre en haut et une chambre en bas, avec une cuisine à un étage, ayant une chambre, citerne, lieux d'aisance, hydran, etc, No 808 contenant une chambre en haut et une chambre en bas, citerne, hydran, lieux d'aisance, etc, et le No 810 contenant une chambre en haut et une chambre en bas, et aussi une cuisine à deux étages avec deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance etc. Louée à cinq locataires pour $49 par mois payable mensuellement.

12° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par lesrues Ste Anne, Tremé St Claude et Orléans; lequel dit lot mesure trente trois pieds, quatre pouces de face à la rue Orléans sur soixante huit pieds, neuf pouces de profondeur sur un côté et soixante huit pieds, dix pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté, portant les numéros municipaux 1219 et 1221 rue Orléans.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages et mansarde couverte en ardoises ayant galerie devant, deux chambres, gallerie et office au rez de chaussée de chaque côté; deux chambres, galerie à l'étage supérieur de chaque côté; une chambre dans la mansarde de chaque côté; cuisine à deux étages, ayant deux chambres de chaque côté; citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté. Louée $30 par mois.

13° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Victoire, Champs-Elysées, Moreau et Français, désignés par les lettres A et B sur un plan de D. E. Beghere et fils, daté le 12 juin 1901, d'après lequel plan le lot A forme le coin des Champs-Elysées et la rue Decatur et mesure 39 pieds 8 pouces et 4 lignes de face aux Champs-Elysées sur une profondeur et face à la rue Decatur de 52 pieds, et le lot B mesure 40 pieds 3 pouces et 4 lignes de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 52 pieds.

Les améliorations consistent en deux jolis maisons contenant chacune deux chambres et une cuisine de chaque côté, citerne de chaque côté, hydrans, lieux d'aisance, etc., et connus par les numéros municipaux 502 et 504 et 506 et 508 rue Champs-Elysée. Les Nos 502-504, louée pour $25 par mois et les Nos 506-508 pour $20 par mois.

14° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Victoire, Champs-Elysés, Moreau et Français, désigné par le numéro 8 mesurant vingt cinq pieds de face rue Victoire par quatre vingt pieds de profondeur; portant le numéro municipal No 2135 rue Decatur.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec comme dépendances, une cuisine à deux étages en briques; le rez de chaussée anciennement occupé par un café et la partie supérieure contenant deux chambres dans la maison principale et deux chambres dans la partie supérieure de la cuisine, vestibule sur le côté, verandah en fer au devant, citerne, lieux d'aisance, etc. vacant.

15° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Conti, St Louis et Chartres, mesurant en mesure française, dix huit pieds onze pouces de face à la rue Decatur, sur laquelle six pieds de ladite façade du côté vers la rue Conti ont une profondeur de vingt deux pieds huit pouces et les autres douze pieds de ladite façade vers la rue St Louis ont une profondeur de quarante deux pieds, et finalement douze pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond, connu comme le No 407 rue Decatur. Les améliorations consistent en débris d'un feu.

16° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, St Louis, Dauphine et Bourgogne, et ledit lot mesure conformément audit plan trente six pieds quatre lignes de face à la rue Dauphine sur quatre vingt dix neuf pieds deux pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ladite propriété étant connue comme les Nos 409 et 411 rue Dauphine. Louée $16 par mois.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage, anciennement occupée par un boucher et une autre bâtisse en bois à un étage maintenant occupée par un ferblantier, citerne, lieux d'aisances, vieille écurie, etc.

17° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourgogne, et mesurant en mesure française cinquante pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur et face sur la rue Conti de soixante-deux pieds.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, anciennement en usage comme épicerie avec une grande chambre devant et 4 chambres dans le reste de la maison; aussi une cuisine à un étage dans le fond connu par les numéros municipaux 403 et 407 rue Dauphine, vacant.

18° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St Louis et Bourbon, mesurant en mesure américaine, trente cinq pieds et trois et quatre dixième de pouces plus ou moins de face à la rue Dauphine trente cinq pieds et trois dixième de pouces plus ou moins en largeur dans le fond et cent vingt sept pieds plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles étant connu comme le No 412 414 rue Dauphine. Louée $41 par mois à trois locataires pour le tout.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage avec mansardes contenant de chaque côté 3 chambres et 1 cabinet et 2 chambres et 1 cabinet en tout dans la mansarde; aussi une cuisine en briques à deux étages contenant en tout 2 chambres au dessus et 4 chambres au dessous grande cour dans le fond, citernes, lieux d'aisances, etc, et allée de chaque côté.

19° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St Louis et Bourbon, et mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds neuf pouces de face à la rue Dauphine, vingt cinq pieds huit pouces et huit lignes de largeur dans le fond, et cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant connu comme le No 410 rue Dauphine. Louée $30 par mois.

Les améliorations comprenant une maison en briques à deux étages avec mansarde contenant 2 chambres au-dessous et 2 chambres au-dessus et escalier y conduisant; aussi une cuisine en briques à deux étages, contenant 2 chambres au dessus et 2 chambres au-dessous; hangar, latrines, hydrant, cour briquetée, etc.

20° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Remparts, Bourgogne et Toulouse, mesurant en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue St Louis sur quatre vingt sept pieds quatre et cinq huitième pouces de profondeur, entre lignes parallèles, étant connus comme les Nos 1031 et 1033 rue St Louis.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à un étage ayant 2 chambres et 2 cabinets de chaque côté; aussi une cuisine double en briques à deux étages ayant 2 chambres de chaque côté, citerne de chaque côté, hydrant, lieux d'aisance, etc. Louée $30 par mois.

21° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No six, borné par les rues Gasquet, Dergenois, Palmyra et Rocheblave, lequel lot mesurant trente-sept pieds six pouces de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un très joli cottage élevé ayant galerie sur la devanture, trois chambres, un cabinet, cuisine, lieux d'aisance, citernes, etc. Connue sous le No 2538 avenue Cleveland. Loué $10 par mois.

22° Dix lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 637, borné par les rues Commune, Gravier, Gayoso et Salcedo, désignés par les numéros un à cinq inclusivement, mesurant chacun 28 pieds 5 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur et par les numéros vingt-deux à vingt-six inclusivement, mesurant chacun 28 pieds 9 pouces 5 lignes de face à l'avenue Tulane sur 120 pieds de profondeur, le lot No un formant l'encoignure des rues Gravier et Gayoso, et le lot No vingt six formant l'encoignure des rues Commune et Gayoso.

Les améliorations consistent en un petit cottage retiré de la rue et de vieux hangars jeuée

VENETS A L'ENOAN.

Spear & Escoffier.

—::o::—

$9 par mois.

23° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, Remparts et St Pierre, désigné par les numéros un, deux et trois. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse et mesure quatre vingt treize pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse par une profondeur et face à la rue Bourgogne de quatre vingt six pieds et six pouces. Le lot numéro 2 mesure trente quatre pieds quatre pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Le lot No trois mesure quarante et un pieds quatre pouces et cinq lignes de face sur la rue Bourgogne, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt treize pieds six pouces et cinq lignes.

Les améliorations sur le lot No 1 consistent en une grande bâtisse en briques à un étage, bon pour une épicerie en détail ou autre commerce de détail; sur le lot No 2 une grande bâtisse en briques à un étage a été en usage comme écurie, et sur le lot No 3 est une bâtisse double en briques et à trois étages, contenant de chaque côté 2 chambres à chaque étage; aussi une cuisine double en briques à 3 étages avec 2 chambres de chaque côté sur chaque étage, citerne, cabinets, etc., et allée de chaque côté, connu par les numéros municipaux 613 et 615 rue Bourgogne, loué $20 chaque côté. Lot No 2 lequel fait face à la rue Toulouse et s'ouvre sur la rue Bourgogne est loué $35 par mois

24° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro quatre vingt douze, borné par les rues Bienville, Conti, Dauphine et Bourgogne, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds, plus ou moins, de profondeur, ou en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur cent vingt sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à deux étages connue comme ancien No 141, nouveau numéro 935 rue Bienville situé à une distance de cinquante et un pieds, un pouce et sept lignes de l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne.

Les améliorations comprennent un magasin et aussi dans le fond du lot une maison à deux étages, avec six chambres; écuries dans la cour.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, pour des billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec sept pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement; la clause de nonaliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets ou aucune portion de ces billets, les acquéreurs assumant le paiement des taxes de 1901 en sus et au-delà du prix d'adjudication, assumeront les polices d'assurance, maintenant existant et en rembourseront les primes non-échues et transféré ont les polices au porteur ou porteurs desdits billets. Les loyers devant appartenir aux acquéreurs à partir de la date de la signature de l'acte de vente, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent, sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente, comprenant les timbres du revenu de l'intérieur et la taxe de guerre pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs.

2 juin—2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Loué $30 par mois.

Succession de Veuve Catherine Krath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear. Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 19 juin 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900, et signé en Cour en pleine séance, après avoir été lu, le 22 mai 1900, par l'Honorable T C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21 adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 10 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance il y a, à un ou un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété, lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité. la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1901 en sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0|0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

B. K. Miller, Robert J. Maloney. Subrogés vs Edward Butler.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 2634—Division C —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C. issu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3me jour de juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Saint Denis, Marengo, Dryades et Constantinople. Sixième District de cette ville, et mesurant soixante pieds de face à la rue Saint Denis sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre, numéros neuf et dix, acquis par le présent vendeur de Jacob Lecher. de cette ville, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire en cette ville, le 5 mai 1874 comme le même est démontré sur un arpentage du Génl A G. Blanchard, député-voyer de ville, daté le 13 juin 1872, pour le compte dudit Jacob Lecher duquel un croquis des mêmes deux lots est ici annexé. montrant la Division effectuée par cet acte, Enregistré C. B. 119, folio 428. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY Constable. Première Cour de Cité de la Nile-Orléans.

2 juin—2 9 23 26 29—juil 3

VENTES A L'ENOAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA

Bâtisse en briques

A TROIS ETAGES,

Nos 639 et 641 Rue Ste Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encoignure des dites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingel, juge de la sus-dite Cour, signé le 7 mai 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnel et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfer de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 26—juin 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie résindence en briques à deux étages 623 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La bien construite bâtisse en briques à trois étages, connue comme le Restarant de Sam, Nos 626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel Royal.

Succession de Samuel A. Troyani

No 63,377 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson. Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 mai 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle bâtisse en briques à deux étages, 623 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres, contenant au rez de-chaussée salons à arches, 5 chambres, passage pour l'escalier et entrée pour voiture Au premier étage galerie sur la façade, 8 chambres, vestibule pour l'escalier, office et galerie; dans le fond, grande écurie, deux citernes, hangar dans la cour. La maison est tapissée et a le gaz partout. et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Chartres et Royale, désigné par la lettre "A" d'après un devis fait par L. H. Petre, assistant voyer de ville, daté le 23 mai 1883, annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat notaire, le 2 juin 1883, mesurant en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 192 pied 5 pouces 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chartres et 129 pieds 7 pouces sur l'autre ligne du côté à laquelle profondeur ledit lot s'élargie de 2 pieds 10 pouces 6 lignes et à une autre profondeur de 62 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond sur lequel dit lot à une largeur de 33 pieds 7 pouces 3 lignes.

2° La bien construite bâtisse à trois étages, 626 et 630 rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale, longuement connue comme le "Restaurant de Sam", contenant au rez de-chaussée grand magasin ou restaurant et buvette, 6 cabinets privés pour diner, 1 salle à manger, deux vestibules à escalier, grande cuisine avec four, citerne, hangar, hydrant et lavoir dans la cour au premier étage 6 chambres à coucher, grande salle à manger, galeries sur le devant dans le fond et sur le côté vestibule, chambre à toilette, au deuxième étage 6 chambres, vestibules, chambre à toilette etc, et plus loin décrit comme un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné — par les rues St Louis, le Passage de la Bourse, les rues Royales et Conti et mesurant d'après un plan ou devis dressé par S. G. de Lisle, arcaitecte annexé à un acte de vente pardevant A. G La Pice, notaire le 7 mars 1894 et mesurant 32 pieds de face à la rue St Louis sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, près de la rue du Canal un établissement d'affaires ancien et prospère. Un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en versements égaux de un et deux ans représentés par billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilèges et hypotèque spéciale de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et le transfert des polices d'assurance et les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur, aux frais des acquéreurs, pardevant Bernard C. Snields, notaire.

Samuel L. Gilmore, avocat.

12 mai—12 18 19 26—juin 2 9 16 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier du restaurant bien connu de "SAM",

626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

Succession de Samuel A. Troyani

No 63,377—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 19 juin 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux 626 et 630 rue St Louis, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour. Division C, daté le 9 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Buffets, porte-chapeaux, candelabres, tables à manger, chaises avec fonds en rotin, globes à gaz, fourneaux à huile, stores de fenêtre, rideaux en dentelle, faïence, verres à buvette, couteaux de table, meubles de chambre à coucher, vaisselle en agathe, nattes nappes en toile, berceuses, comptoirs et plusieurs autres articles, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

DENIS & DANZIGER, Encanteurs.

Bureau 134 rue Carondelet.

7 juin—7 8 9 15 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Cartwright Eustis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,728—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Laura Buckner Eustis, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Edward Righter, avocat.

6 juin—6 10 15

VENTES A L'ENOAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples.

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson.

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée. Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations la-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan. député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après cela M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placement excellents.

3° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de a rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un ou un et deux ans. la portion de crédit. s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de securité, incluant le pacte de non aliénation, confession de jugement sans estimation; les honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Joe D Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage

LES SOLIDES MAGASINS ET RESIDENCES

En Briques à Trois Etages, Portant les Nos 1011 et 1013 de la Rue Annonciation, entre les Rues Delord et Poeyfarré.

Succession de Mme Mary E. Royer.

No 55,416 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et dans l'affaire de Mme Charlotte Miller, épouse de Joe D. O'Brien et al, contre le Dr George Hubner, exécuteur testamentaire, et le Dr C. Louis Royer.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, seront positivement vendus aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement de partage et de vente par l Hon. Jno St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C. pour la paroisse d'Orléans, rendu en audience publique le 6 mai 1901, et signé en séance publique le 10 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée. les propriétés ci-après décrite, à savoir—

1° Le solide bâtiment à trois étages, en briques, numéro 1011, rue Annonciation, connu autrefois comme la "Pharmacie Royer", construite pour magasin et résidence, contenant environ dix pièces au total. La propriété est plus complètement décrite comme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Annonciation, Delord, Poeyfarre et Foucher, étant le lot désigné par le numéro 4, d'après le plan fait par W. T. Thompson, agent-voyer, le 7ème jour de janvier 1842, déposé au bureau de H. B. Cenas, défunt notaire de cette ville; ledit lot mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes de front sur la rue Annonciation sur 103 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles; centralement situé, commode et convenable pour magasin et résidence, constamment occupé et rapportant actuellement $216 par an.

2° Le solide bâtiment à trois étages, magasin et résidence, No 1013 rue Annonciation, adjacent au bâtiment ci-dessus décrit contenant environ neuf pièces en tout, une arrière-cour et un hangar, plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les constructions et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet, adjacent à la propriété ci dessus décrite, désigné par le numéro 5 dans le plan ci-dessus mentionné, lot qui mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 103 pieds et 8 pouces entre lignes parallèles. Près du quai, du chemin de fer et du centre industriel, cette propriété donne un revenu constant et rapporte actuellement $240 par an.

Termes et conditions—Un tiers ou d'avantage comptant, au gré de l'acheteur, le montant dû, s'il y en a, devant être représenté par des billets à ordre devant être garantis par hypothèque spéciale. le nantissement et les privilèges du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, y compris le pacte de non aliénando, les émoluments d'avocat, l'assurance à effectuer sur les bâtiments et les polices transférées aux détenteurs des billets à ordre. Les acheteurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente. y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

J. B. ROSSER,
E. G. DUPRE,
H. F. LOEBER, Avocats.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 16 18.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENOAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Six Chars de Bois de Cypre

Bien Préparé.

TRAVERSES SCIEES POUR CHEMIN DE FER,

8"x6", 8 pieds de long.

Mercredi le 26 Juin 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 722 rue Commune, vendra à l'encan, MERCREDI, le 26 juin 1901, à 10:30 heures A. M., dans le lot à l'encoignure des rues Lafayette et S. Front, sous l'acte 124 de 1890, pour le compte de qui cela peut concerner—

Six chars de bois de cypre, scié pour traverses de chemins de fer, consignées à la International Construction Co.

La vente est faite pour couvrir le fret et les frais. Il y a environ 2,500 bois de traverse (plus ou moins)

Conditions - Comptant sur les lieux.

15 juin—15 16 23 26

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—DE LA—

Bâtisse Equitable.

Placement Superbe

—POUR—

CAPITAL

—DANS—

L'ENCOIGNURE ENVIABLE

—DES—

Rues Carondelet et Gravier,

EN FACE DE LA

Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans

—Et de la—

Banque Nationale de l'Union.

L'emplacement central et de choix

POUR LES

PRINCIPAUX INTERETS DU COMMERCE,

Rapportant Un Magnifique Revenu.

Mme Mary M. Groe, Exécutrice Testamentaire, Et Al.,

—VERSUS—

Mme Laura A. Giffney Et Al.

No 64,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 20 JUIN 1901.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 139 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 16 mai 1901, par l Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Honorable Fred D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La propriété commerciale de choix à l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Gravier Nos 301, 303 et 305 rue Carondelet et 800, 802, 804 et 806 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Union. Les améliorations comprenant deux bâtisses à quatre étages solidement construites en briques, ayant magasins et bureaux au rez-de-chaussée et bureaux aux étages supérieures.

Les deux lots de terre sur lesquels les bâtisses sont érigées sont désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan original, d'après lequel ils mesurent comme suit: le lot No 1, formant l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, et mesurant 25 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet, 82 pieds de profondeur et façade à la rue Gravier, 86 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 2 et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, d'après le titre, lequel néanmoins, par arpentage actuel mesurant 34 pieds 3 pouces. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet 86 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 1. 89 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 3 vers la rue Union, sur 25 pieds de largeur sur la ligne du fond et les deux lots mesurant ensemble 50 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet. Les améliorations sont substantiellement construit et ayant un ascenseur, et ont tous les agréments que demande le commerce, étant central et faisant face à la

BOURSE AU COTON,

laquelle est immédiatement vis-à-vis. La propriété est occupée par des locataires les meilleures et est vendue sujette aux baux et locations qui s'y trouvent, lesquels expirent tous le 30 septembre 1901, à l'exception du bail de l'encoignure du rez-de-chaussé; à $190 par mois lequel expire le 30 septembre 1902. Les loyers de tous les bureaux occupés s'élèvent à $7,100 par an. Quelques bureaux seulement sont vacants. Sous une direction convenable la propriété pourrait rapporter bien davantage. La prospérité assurée de cette ville fait de cette propriété un placement d'un mérite transcendant, située comme elle est dans un endroit de haute valeur. L'importance immense de la récolte de coton et la demande universelle qui en est faite tous les ans, et la fixité de son

CENTRE PRINCIPAL DANS NOTRE GRANDE BOURSE METROPOLITAINE.

assure à cette propriété une attraction sans pareille, offrant au capital une localité exceptionnellement supérieure, indestructible comme emplacement, et un placement comme sécurité et profit d'un avantage rare. C'est une de ces rares occasions qui ne se présente pas souvent au placeur prudent. Il est impossible de placer son capital | d'une façon plus sûr, que dans une pareille propriété.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix dans deux paiements égaux représenté par des billets de l'acquéreur payable un et deux ans après date, spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées, assumées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets L'acquéreur devant payer pour les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat est requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

Succession de Jacob Eckendorff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,428—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Eckendorff administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

7 juin—7 11 16

VENTES A L'ENOAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 61,794—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

Succession de Mme G. B. Solari.

FOURNITURES DE MAISON

DE HAUT GRADE,

Comprenant le contenu de la RESIDENCE SOLARI, No 2015 avenue St Charles près de la rue Joséphine.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR — Bureau 629 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 13 juin 1901 et à moi adressé, je procéderai de vendre

MERCREDI, LE 26 JUIN,

A 11 A. M.

Au No 2015 avenue St-Charles.

Un lot de propriétés mobilières, comprenant des pièces élégantes de salon, un piano upright Steinway, riches ornements en bronze, Dresde et biscuit, belles pendules, beaux mirroirs, peintures de valeur, antique et moderne [une grande partie provenant de la collection Kennedy], mosaiques romains, porte chapeau-chaises de vestibule en cuir, étagère Siebrecht, "quartered oak dining room suite," porcelaine, cristaux. plaque, grand ameublement de chambre Siebrecht, birch et autres, Charter Oak Range, etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré

TERMES—COMPTANT.

Des cartes pour permettre l'inspection des articles seront données au Bureau de l'encanteur le jour précédant la vente.

E. CURTIS, Encanteur,

Dart et Kernan, avocats,

15 juin—15 16 23 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Portant les numéros municipaux 2200 2202 rue Gasquet, entre les rues Galvez et Miro.

Robert Legier, agent, vs Mme Geo. J. Digby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,953—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1901, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 524, borné par les rues Gasquet, Palmyra, Galvez et Miro, et mesurant en mesure américaine vingt neuf pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Gasquet, cent huit pieds de profondeur et façade sur la rue Galvez, la même profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt neuf pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond. Le tout en conformité avec deux plans, un fait par C. A. de Armas le 30 janvier 1856, déposé au bureau du shérif civil de la paroisse d'Orléans, et l'autre fait par F. N. Tourné, architecte, daté le 23 février 1867, et déposé en l'étude de C. N. Foulon, ancien notaire en cette ville, comme plan No cinq.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. L. Gleason, avocat pour le plaignant.

24 mai—24 25 31—juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une Propriété de Valeur du Premier District

Portant le No municipal 1952 rue Dryades, entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Dominique Montzun vs Mme Margaret Lapoutge, femme de Guillaume Lapoutge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,768—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droit, titre et intérêt de Mme Margaret McNamara, veuve en premières noces de feu Bernard Borie et maintenant la femme de Guillaume Lapoutge, dans et à la propriété ci-après décrite, sa propriété paraphernale séparée laquelle les trois-quarts indivis lui appartiennent, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord (autrefois Promenade Triton), mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur (mesure française), faisant une partie du lot No six dans l'ilet No trente-trois, d'après le plan original du faubourg Saulet, déposé en l'étude de Stephen De Quinones, ancien notaire, en l'année 1810, borné d'un côté par l'autre partie du lot No six et de l'autre côté par le lot No cinq sur le dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Louis P. Paquet, avocat pour le plaignant.

7 juin—7 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 3 juillet 1901.

Vente de Propriété de Valeur attrayante et résidence du Deuxième District.

Connue comme No 1824, rue Esplanade, entre les rues Roman et Prieur.

John May vs A. B. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,798—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies. privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade Roman et Prieur et le Chemin du Bayou, désignés comme lots Nos six et sept sur un plan attaché à un acte passé pardevant A. D. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, daté le sixième jour d'avril 1853, les dits lots de terre sont contigus et mesurant en mesure américaine chacun trente deux pieds de face à la rue Esplanade sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. W Westerfield, avocat pour le plaignant.

31 mai—juin 7 14 21 28—juil 3